



FICHE D'INSCRIPTION PLONGEE 2025 – 2026

AVG PLONGÉE



N° de Licence

T-Shirt

Plongée

Apnée

Bio

Nage

Photo

Facture

oui

non

Formation
souhaitée

Junior

P1

PA12

P2

PA20

P3

P4

Initiateur
PLONGEE

Apnée

Initiateur
APNEE

Autres (TIV,
COMBINAISON ETANCHE,...)



ETAT CIVIL

Nom : Prénom : H ☐ F ☐

Adresse postale :

CP : Ville :

Mail **lisible** :

Mobile : Tél domicile : Tél professionnel :

Date de naissance : Nationalité : Française ☐ autre :

Profession : Lieu de naissance CP/VILLE :

Pour les mineurs, renseignez impérativement l'autorisation parentale.

MEDICAL

Date du certificat médical : Allergie connue ?

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : Prénom : Numéro obligatoire :

QUALIFICATIONS

Niveau de
plongée
actuel

P1

PA12

P2

PA20

P3

N4
GP

P5

PA20

PA40

Plongeur
OR

Plongeur
ARGENT

Plongeur
BRONZE

Nitrox
Simple

Nitrox
Confirmé

Niveau
d'apnée
actuel

Apnéiste

Apnéiste
Confirmé

Apnéiste en Eau
Libre

Apnéiste Confirmé
en Eaux Libre

Apnéiste Expert
en Eau Libre

Nombre de plongées :
.....

Niveau
d'encadrement
actuel

E1

E2

E3

E4

BEES..

IE1

IE2

MEF1

MEF2

N° : Date :

Compétence
de
secourisme

RIFA Plongée

RIFA Apnée

ANTEOR

Date

Date

Date

N°

N°

N°

Inspecteur
Visuel TIV

N° :

Date :

DROIT ET
L'IMAGE

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de mise à jour et de rectification aux informations qui vous concernent.

Je soussigné(e), ☐ autorise ☐ n'autorise pas, l'AVG à reproduire ou représenter les photographies ou vidéos prises par le club, me représentant moi ou mon enfant, pour les usages suivants : plaquette de présentation du club, journal de la ville, site web, réseaux sociaux, à des fins informatives sur la vie du club.

SIGNATURE

Je déclare, sur l'honneur, avoir pris connaissance de la charte et du règlement intérieur de l'AVG centrale et m'engage à les respecter. Par ailleurs, je déclare avoir pris également connaissance des différentes assurances complémentaires FFESSM / AXA, dont les modalités de souscription sont disponibles sur le site internet de la FFESSM (www.ffessm.fr).

Fait à Villeneuve-la-Garenne,

Le

Signature de l'adhérent (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Version 2025-2026

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur :

Exerçant à :

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Rayez les mentions inutiles*

médecin,	généraliste*	du sport*	fédéral* n° :
	diplômé de médecine subaquatique*		autre* :

et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :

☐ De l'ensemble des activités subaquatiques de loisir **en pratique, encadrement et enseignement (*)**

Ou bien seulement (cocher) :

- ☐ DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME
- ☐ DES ACTIVITÉS EN APNÉE
- ☐ DE L'APNÉE EN PROFONDEUR > 6 METRES
- ☐ DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

(*) rayer éventuellement une des trois mentions si nécessaire

☐ de la ou des activité(s) suivante(s) EN COMPÉTITION (spécifier en toute lettre) :

Pour mémoire les particularités suivantes nécessitent un certificat délivré par un médecin fédéral, du sport ou qualifié :

- TRIMIX hypoxique
- APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition
- Reprise de l'activité après accident de plongée

Pour la pratique HANDISUB se référer au site : <https://handisub.ffessm.fr>

Des conseils éventuels de prévention ont été délivrés s'il existe un risque identifié d'accidents de désaturation, d'œdème pulmonaire d'immersion ou d'un autre accident en référence aux préconisations de la CMPN.

Les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical préalable à la pratique des activités subaquatiques fédérales, la liste des contre-indications et les conseils relatifs aux restrictions de pratique sont disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : <https://medical.ffessm.fr>

NOMBRE DE ☐ COCHÉE(S) (obligatoire) :

Pour les disciplines à contraintes particulières (plongée scaphandre et apnée en fosse ou milieu naturel), le CACI est obligatoire annuellement pour tous, majeurs et mineurs

Pour les autres disciplines fédérales non à contraintes particulières, le CACI est obligatoire annuellement pour les pratiquants âgés de 18 ans et plus (questionnaire de santé pour les mineurs).

En cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, la validité de ce certificat est suspendue.

En cas de pratique compétitive, l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline concernée devra être spécifiée sur le CACI.

Ce certificat est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant

Fait à :

Date :

signature et cachet :